



**RESULTATS PRELIMINAIRES DE L'ENQUETE DE CIBLAGE BASE SUR LA VULNERABILITE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES VIVANT DANS LES SITES DE DEPLACEMENT DE LA PROVINCE NORD KIVU :**

**DECEMBRE 2015**

**1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La RDC comptait au mois d'août 2015, plus de 1.5 million des personnes déplacées interne dont 624 000 soit plus de 40% se trouvaient dans la province du Nord-Kivu. Au Nord-Kivu, 32% des personnes déplacées vivent dans des sites aménagés ou spontanés, tandis que le reste vit dans les familles d'accueil (Humanitarian Country Team : HCT).

Le PAM a mis en œuvre depuis février 2015 un partenariat avec le Gouvernement provincial d'une part, l'OIM et le HCR ainsi que leurs partenaires gestionnaires des camps (CNR, AIDES, IEDA, CAAP et PU-AMI) d'autre part, en vue de réaliser l'édition 2015 de l'enquête de ciblage basé sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire dans les sites des déplacés. Il s'agit outre de la mise à jour du nombre des personnes déplacées vivant dans les sites par une enquête porte à porte, de faire l'état des lieux sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire de plus de 45,000 ménages vivant dans les 54 sites en décrivant leurs caractéristiques sociodémographiques, les principales sources de revenu et de nourriture, leurs stratégies de survie, leurs possessions d'actifs. La finalité étant de mettre à la disposition de la communauté humanitaire les listes des ménages pouvant bénéficier d'une assistance correspondant à leur niveau de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.

Les travaux préparatoires impliquant les différentes parties prenantes ont eu lieu de manière régulière depuis février 2015. Une note conceptuelle (Termes de Référence) et l'engagement de mise à disposition des ressources ont été établis. Aux termes d'une première session de formation des enquêteurs tenue à Goma du 22 au 26 Octobre 2015, le calendrier détaillé de déploiement des équipes d'enquêteurs a été arrêté de la manière suivante :

- Du 28 Octobre au 02 Novembre 2015 : Zone Goma-Bweremana
- Du 05 au 20 Novembre 2015 : Zone Masisi-Centre et Rubaya
- Du 27 Novembre au 17 Décembre 2015 : Zone Kitchanga- Mweso

Toutefois, suite à des problèmes d'accessibilité dû à la dégradation de la route de Rubaya, cinq sites n'ont pu être enquêtés lors de cette première phase de l'enquête et pourront l'être dès que le cluster Logistique aura confirmé l'accessibilité à nouveau des sites autour de Rubaya.

La deuxième phase restante va concerner les zones de Nyanzale-Birambizo et Mpati et pourrait commencer dès la reprise des escortes, en Février 2016.

Cette enquête succède à celle de 2014, dont la collecte des données avait eu lieu du 02 Février au 03 Mars 2014, toujours suivant l'approche porte-à-porte, dans 33/35 camps évaluant ainsi 58 557/68 372 ménages. L'enquête avait abouti au résultat selon lequel 27% des ménages enquêtés étaient très vulnérables à l'insécurité alimentaire soit un peu plus de 70,000 personnes.

Suivant ces résultats, ces personnes ont bénéficié de l'assistance alimentaire du PAM sous forme de Distribution Générale des Vivres. Ainsi, en moyenne, plus de 600 tonnes de vivres ont été distribués mensuellement à ces ménages et aux ménages nouvellement installés dans les sites des déplacés.



## MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Près de 2 ans après l'évaluation, il semble que les conditions aient sensiblement évolué dans les sites. D'où la présente enquête, qui vise également à identifier les ménages les plus vulnérables et établir les listes de futurs bénéficiaires des Distributions Générales des Vivres du PAM.

Il faut signaler à ce niveau, que selon les directives du cluster sécurité alimentaire, les autres catégories des ménages vulnérables devraient bénéficier de l'assistance adaptée à leur niveau de vulnérabilité, notamment les activités qui améliorent leurs capacités de faire face au choc que constitue le déplacement et donc d'accroître leur autonomisation. D'où la nécessité d'une réponse globale impliquant aussi bien les autres agences du système des Nations-Unies (FAO, PNUD, UNHABITAT, etc.) que les ONG internationales et locales œuvrant dans le domaine de la sécurité alimentaire de manière globale.

Ce rapport préliminaire concerne trois des cinq zones arrêtées, soit 27/52 sites enquêtés représentant 26,099 ménages sur 28,221 ménages attendus pour ces 27 sites. Le taux de réalisation (présence des ménages au moment de l'enquête) est de 92.5%. Les sites de Kanaba (2593 ménages soit 14 744 personnes) et Kabizo (3497 ménages soit 20, 282 personnes), nouvellement agréés et qui se sont ajoutés aux 52 planifiés, ont fait l'objet d'une enquête sous le format « enquête en situation d'alerte ». Les résultats pour ces deux derniers sites ont conduit à l'assistance de tous les ménages car nouvellement déplacés et presque tous très vulnérables à l'insécurité alimentaire.

## 2. OBJECTIFS DE L'ENQUETE

---

L'objectif global de cette évaluation est d'actualiser les informations sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages vivant dans les sites des déplacés de la province du Nord Kivu en vue de mieux orienter des options de réponses et assister les ménages les plus affectées par l'insécurité alimentaire.

De manière plus spécifique, l'enquête vise à collecter et à analyser les données secondaires et primaires sur un nombre limité d'indicateurs permettant de calculer le score de vulnérabilité qui est un proxy du score de consommation alimentaire, mais aussi recueillir les informations sur la consommation alimentaire des ménages, les activités économiques et les moyens de subsistance des ménages (principaux sources de revenus), les principaux chocs qui perturbent les activités économiques et de moyens de subsistance ; les stratégies de survie auxquelles s'appuient les ménages pour atténuer les effets des chocs ou pour rebondir, la pratique des activités agricoles ainsi que l'évolution des prix sur les marchés afin de répondre aux questions-clé ci-après :

- Quelle est la prévalence de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire dans les camps des déplacés de la province du Nord Kivu ?
- Combien de personnes font face à ce problème ?
- Quels sont les caractéristiques des ménages les plus affectés par la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire ?
- Où sont-ils ?
- Pourquoi sont-ils en insécurité alimentaire ?
- Quelles sont les options de réponses les mieux appropriées aux causes identifiées de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire ?



### 3. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE

#### 3.1. Quelle est la prévalence de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire dans les sites des déplacés de la province du Nord Kivu (combien de personnes sont vulnérables à l'insécurité alimentaire) ?

Tableau n°1 : Distribution des classes de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire par sites

ZONE 1: GOMA (% ménages)							
N°	Site de déplacement	Très vulnérables	Vulnérables	Modérément vulnérables	Peu vulnérables	Total	(n)
1	BULENGO	25	31	24	19	100	1276
2	BWEREMANA	30	24	30	16	100	185
3	MUGUNGA 1	21	25	30	24	100	1323
4	MUGUNGA3	30	24	25	21	100	1500
Ensemble		26	27	26	21	100	4284
ZONE 2: MASISI-CENTRE (% ménages)							
N°	Site de déplacement	Très vulnérables	Vulnérables	Modérément vulnérables	Peu vulnérables	Total	(n)
1	BIHITO	33	21	22	23	100	1342
2	BONDE	18	27	23	32	100	235
3	BUKOMBO	28	20	25	28	100	545
4	BURORA	21	19	31	28	100	175
5	BUSHANI	24	13	23	40	100	364
6	KALINGA	26	25	24	25	100	1059
7	KATALE	23	22	23	31	100	727
8	KILIMANI	43	12	20	24	100	250
9	LUSHEBERE	22	24	23	32	100	850
10	NYABIONDO/BIRERE	8	22	35	35	100	292
Ensemble		26	22	24	28	100	5839
ZONE 3: KITCHANGA-MWESO (% ménages)							
N°	Site de déplacement	Très vulnérables	Vulnérables	Modérément vulnérables	Peu vulnérables	Total	(n)
1	IBUGA	26	26	25	23	100	2208
2	KAHE	23	24	23	29	100	1447
3	KALEMBE KALONGE	30	25	22	23	100	651
4	KALEMBE REMBLAIS	20	29	26	25	100	305
5	KASHUGA1	24	27	25	24	100	1373
6	KASHUGA2	26	28	24	22	100	1462
7	KIZIMBA	26	25	24	25	100	1435
8	MALEMO	25	22	28	26	100	337
9	MUHANGA	22	22	28	28	100	660
10	MUHETO	24	25	26	25	100	1214
11	MUKOTO	26	22	25	27	100	761
12	MUNGOTE	22	27	26	26	100	3125
13	MWESO	25	28	26	21	100	986
Ensemble		24	26	25	25	100	15964

Les résultats de l'analyse de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire fondée sur l'approche proxy mean testing révèlent la proportion des ménages « très vulnérables » à l'insécurité alimentaire est de 26% dans la zone de Goma, 26% dans la zone Masisi-Centre et 24% dans la zone Kitchanga-Mweso.. Les camps les plus affectés Mugunga 3 et Bweremana (zone 1) , Kilimani (zone 2) et Kalembe-Kalonge (zone 3).

Comparé à 2014, l'on note une sensible progression positive de la proportion de ménages moins vulnérables, ce qui traduit une amélioration relative de la situation alimentaire aussi bien dans les



# REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



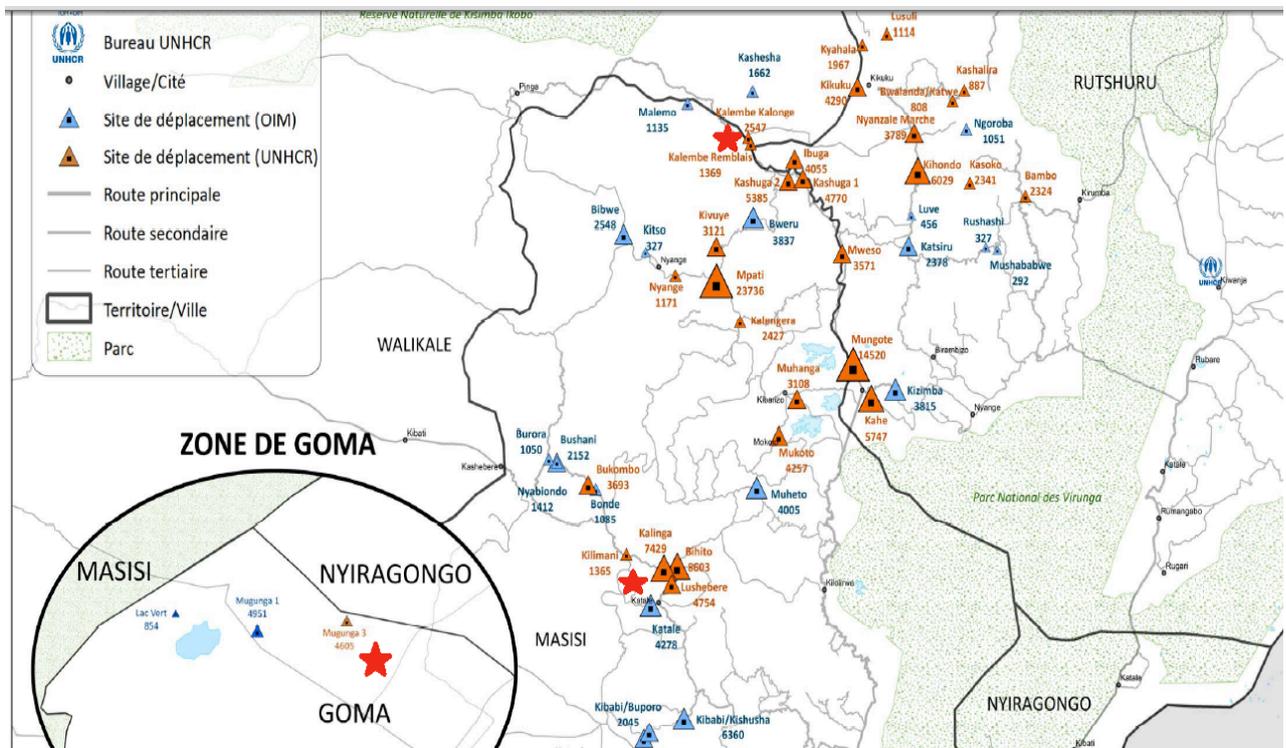
## MINISTRE DE L'AGRICULTURE

camps que hors camps. Cependant, la situation alimentaire des personnes déplacées très vulnérables demeurent préoccupante. En effet, un ménage déplacé sur quatre demeure vulnérable à l'insécurité alimentaire. Dans les camps, 53% des ménages déplacés sont très vulnérables et/ou vulnérables à l'insécurité alimentaire.

### 3.2. Où sont les ménages en insécurité alimentaire ?

Globalement, tous les sites sont marqués par une forte vulnérabilité à l'insécurité alimentaire du fait de la faible possession d'actifs productifs ou de sources de revenu fiables et durables.

Cependant comme le montre le tableau n°1, les sites de Mugunga 3, Bweremana, Kilimani et Kalembe Kalonge semblent particulièrement affectés.





3.3. Qui sont-ils ? – Profil des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire.

Tableau n°2 : Caractéristiques des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire

Caractéristique du ménage		Très vulnérables	Vulnérables	Modérément vulnérables	Peu vulnérables	Total	(n)
Sexe du Chef de Menage	Masculin	23	25	26	26	100	8734
	Feminin	26	25	25	24	100	17353
Taille du ménage	1à3	24	25	25	26	100	12152
	4à7	25	25	25	24	100	13048
	8à10	29	28	21	22	100	870
	11 et plus	18	12	47	24	100	17
Assistance PAM	Non	25	25	25	25	100	15148
	Oui	24	25	25	26	100	10939
Principale source de revenu	Agriculture vivrière	8	22	36	34	100	484
	Agriculture de rente	31	28	28	14	100	29
	Pêche	0	33	33	33	100	3
	Travail journalier agricole	24	24	25	27	100	13245
	Elevage	10	23	17	50	100	30
	Travail journalier non-agricole	30	32	25	13	100	4035
	Pas d'activité/assistance	31	23	20	26	100	2621
	Petit commerce	16	27	31	26	100	818
	Maraichage	10	9	29	53	100	70
	Artisanat	14	25	25	36	100	72
	Dons&Aides	22	23	28	27	100	2186
	Autre (à préciser)	24	25	23	29	100	2494

L'analyse croisée de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire avec quelques variables sociodémographiques, notamment le sexe du chef du ménage, la taille et le statut du ménage permet de tirer quelques conclusions ci-après :

- Il y a une différence significative (p-value=0.000) entre les proportions des ménages selon le sexe du chef de ménage. Les ménages dirigés par une femme semblent être plus vulnérables à l'insécurité alimentaire que ceux dirigés par un homme. En effet, 26% des ménages dirigés par une femme sont « très vulnérables à l'insécurité alimentaire » contre 23% pour les ménages dirigés par un homme. Ces résultats corroborent du reste avec les résultats de l'enquête 1, 2, 3 de septembre 2014 qui indique également que l'incidence de pauvreté pour les femmes est de 47,2% contre 42,9% pour les hommes, suggérant que les ménages dirigés par les femmes sont les plus affectés par la pauvreté. La corrélation entre la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et la pauvreté a été démontrée par plusieurs études du VAM dans le passé. En effet, les résultats de plusieurs études ont montré que les ménages se trouvant dans la catégorie des ménages pauvres par l'indice de pauvreté étaient les plus affectés par l'insécurité alimentaire que les ménages dans les classes de moyen et nanti par leur indice de pauvreté ;
- Il y a également une différence significative de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire suivant la taille du ménage. La vulnérabilité semble s'accroître avec la taille du ménage, pour atteindre un pic autour des ménages avec 10 membres et redescendre. Le manque d'opportunité de travail explique cette observation ;
- Considérant le statut du ménage par rapport à l'assistance en vivres du PAM, bien que faible, la différence des proportions montre que les ménages bénéficiaires sont relativement et significativement (p-value=0.08) moins vulnérables que les ménages non-bénéficiaires. Aussi, l'analyse de la moyenne montre un score meilleur de 0.3 points (p=0.0065) pour les ménages bénéficiaires par rapport aux ménages non-bénéficiaires ;



### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

- Par rapport aux moyens de subsistance (principales sources de revenus), l'analyse révèle que les ménages les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire sont ceux « sans activité ni assistance régulière » (31% des ménages « très vulnérables ») mais aussi ceux vivant de « travaux journaliers non-agricole ». Il faut cependant relever la relative capacité alimentaire des ménages vivant du maraîchage et de l'artisanat (fabrication des nattes, produits en bois, etc.). Ceci devrait retenir l'attention des acteurs intéressés par les activités d'autonomisation pour des analyses approfondies de la viabilité et efficacité de ces activités.

### 3.4. Pourquoi sont-ils vulnérables à l'insécurité alimentaire ?

---

D'une manière générale, les causes de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire dans les camps des déplacés du Nord-Kivu sont diverses et variées. Elles sont liées à la faible possession d'actifs productifs (terre, équipements/outils de travail, capitaux financiers) ou aux sources de revenu fiables et durables. La vie dans le camp ne favorise pas l'accumulation des actifs productifs à cause des conditions d'habitat, l'insécurité causée par différents groupes armés qui ont établis leurs positions près de ces camps d'où ils les infiltrent régulièrement pour commettre des racketts, des vols, viols et même enlèvements et meurtres.

Ceci est le résultat d'une longue période de déplacement, des conditions de vie précaires dans les camps et d'une situation permanente d'incertitude par rapport à l'avenir.

En effet, bien que bon nombre des ménages vivant dans les camps soient prêts à retourner dans leurs milieux d'origine, beaucoup pensent également que la situation sécuritaire et des autres raisons de leur déplacement évolueront.



Tableau n°3 : Répartition des intentions de retour en % des ménages par site

déplacement	M'établir dans la communauté d'accueil, y compris rester sur ce site	Retourner dans mon milieu d'origine	Me diriger vers un autre milieu, y compris un autre site	Ne sait pas/ pas de réponse	Total	Total de personnes déplacées
KALEMBE REMBLAIS	58	28	3	11	100	305
MALEMO	57	31	1	10	100	338
KALEMBE KALONGE	52	38	2	7	100	651
KIZIMBA	47	41	3	9	100	1435
MUHETO	47	44	0	9	100	1214
KASHUGA2	43	47	1	9	100	1462
KASHUGA1	43	47	2	8	100	1373
MWESO	41	46	4	9	100	986
IBUGA	39	53	1	7	100	2209
KAHE	39	46	4	11	100	1448
KILIMANI	38	48	7	7	100	252
KATALE	30	43	13	15	100	727
BURORA	28	51	4	17	100	175
MUNGOTE	28	65	1	6	100	3126
BUSHANI	25	63	2	11	100	364
MUHANGA	25	56	5	15	100	661
MUKOTO	24	59	4	12	100	761
BUKOMBO	21	64	2	13	100	545
LUSHEBERE	21	64	5	11	100	851
BONDE	17	61	5	17	100	235
BWEREMANA	16	71	5	9	100	185
NYABIONDO/BIRERE	14	72	8	6	100	292
BIHITO	12	77	3	8	100	1342
MUGUNGA3	12	72	4	12	100	1502
KALINGA	11	79	2	7	100	1061
MUGUNGA 1	10	75	7	9	100	1323
BULENGO	9	72	7	12	100	1276
Total	30	58	3	9	100	26099

En outre, le délabrement presque généralisé des infrastructures de base, particulièrement les routes de desserte agricole et les ponts mettent la plupart de camps dans une situation d'isolement et ne facilite pas les échanges commerciaux ou l'assistance des acteurs de développement.

La pauvreté limite également les capacités des ménages d'accéder aux denrées alimentaires variées et riches en éléments nutritifs qui sont pourtant disponibles sur les marchés locaux et à des prix abordables.



#### 4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

---

##### 4.1. Principales conclusions :

- La situation de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages vivant dans des sites des déplacés reste très préoccupante malgré une légère amélioration observée entre Février-Mars 2014 et Novembre-Décembre 2015, notamment dans les sites en dehors de Goma où la proportion des ménages « très vulnérables » est passée de 27% (en 2014) à 25% (en 2015). Un pourcentage élevé (70%), soit plus d'un ménage sur trois continue à faire face à une consommation alimentaire pauvre. La situation est plus préoccupante dans les sites isolés ou difficiles d'accès ou ne bénéficiant pas de l'assistance alimentaire du PAM . En effet, la moyenne de la consommation alimentaire est statistiquement meilleure de 1.43 points auprès des ménages bénéficiaires comparés aux ménages non-bénéficiaires ;
- Le faible accès des ménages aux terres et aux autres actifs productifs souligne le caractère structurel du problème surtout pour les ménages déplacés de longue durée. Le manque de terres diminue la capacité des ménages déplacés à s'assurer une alimentation saine et suffisante, mais aussi amoindrit leurs opportunités d'accéder à un revenu régulier pour faire face aux chocs et se remettre/s'adapter à la vie en milieu de déplacement. Il faut souligner que ces ménages qui sont déplacés de longue durée et à répétition par des conflits armés enregistrent souvent des pertes des actifs, y compris des récoltes, des produits d'élevage, des biens domestiques et des biens productifs, y compris des outils aratoires (houes, machettes) à cause de la situation sécuritaire très précaire dans les camps et les milieux environnants. Ce qui diminue également leur capacité de production. Pour survivre, ces ménages s'engagent parfois dans des activités d'épuisement des biens, qui peut s'avérer parfois irréversible, comme la vente d'animaux ou d'outils de travail. Les résultats de la présente enquête montrent que les ménages qui ont eu à vendre un actif productif dans les 6 mois précédant l'enquête ont une mauvaise consommation alimentaire que ceux qui n'ont pas [encore] recouru à cette stratégie.
- Les ménages pratiquant l'agriculture vivrière sur des champs dont ils disposent, ont une meilleure consommation alimentaire. Il en est de même, des ménages qui ont comme principal source de revenu le maraichage et l'artisanat (fabrication des nattes, des produits de bois, etc.). Cependant, ces ménages sont confrontés à des contraintes variées qui sont l'insécurité civile, l'accès limité aux terres cultivables et intrants agricoles (houes, machettes, fertilisant), la problématique des marchés ;

##### 4.2. Recommandations :

Au vu des conclusions ci-dessus, des actions ci-après peuvent être prises :

- Une assistance alimentaire devrait être envisagée en faveur des groupes qui sont vulnérables à l'insécurité alimentaire en ciblant en priorité les ménages identifiés comme « très vulnérables », c'est-à-dire de 6 523 ménages soit un total de 25429 personnes dans les 27 camps enquêtés dans cette première phase du ciblage basé sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire 2015 ;



## REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



### MINISTRE DE L'AGRICULTURE

- L'outil de ciblage basé sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire développé par le cluster sécurité alimentaire devrait être mis à jour en gardant les mêmes variables mais en utilisant les coefficients (pondérations) actualisés, ou en intégrant de nouvelles variables ;
- Bien que l'assistance devrait cibler en priorité les ménages « très vulnérables » à l'insécurité alimentaire parmi les ménages vivant dans les 27 sites enquêtés, il est urgent d'envisager des actions complémentaires, une approche holistique pour éviter que les ménages non-assistés ne voient leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire s'aggraver par la perte des moyens d'existence ;
- Une enquête des marchés /analyse des capacités sectorielles et des risques devrait être conduite dans les milieux où sont localisés les sites de déplacés pour déterminer la modalité la plus appropriée entre le cash & voucher et les distributions en nature pour y assister les ménages vulnérables ;
- Le système actuel de suivi de la sécurité alimentaire et des marchés par mobile (mVAM) devrait être étendu à de nouveaux sites en ajoutant également des questions liées au déroulement des distributions (PDM). Dans les conditions actuelles d'accès au réseau téléphonique, les sites de Kilimani, Kalinga (axe Masisi-Centre) et Kalembe Kalonge (axe Kitchanga-Mweso) seraient appropriés ;
- Au gouvernement, d'accélérer le rétablissement de l'autorité de l'Etat dans les milieux de provenance des ménages vivant dans les sites, de formuler des projets/programmes cohérents visant la réinstallation de ces ménages dans leurs milieux d'origine (infrastructures et services sociaux de base), d'accélérer les études et la mise en œuvre des projets agricoles aux actions de développement durable ;
- Aux partenaires de développement en général et du cluster sécurité alimentaire en particulier, d'accompagner de manière concomitante l'assistance alimentaire des ménages « très vulnérables » en distribution générale des vivres par d'autres formes d'assistances (aide à l'acquisition des terres, des pâturages communautaires, distribution des générateurs, formations aux AGR, etc.) à élargir aux autres catégories des ménages (vulnérables et modérément vulnérables).

#### Pour en savoir plus

Pablo Recalde : Représentant du PAM ; [pablo.recalde@wfp.org](mailto:pablo.recalde@wfp.org),  
Silvia Caruso : Représentant adjoint du PAM ; [silvia.caruso@wfp.org](mailto:silvia.caruso@wfp.org)  
Raoul Balletto : Chef de programme ; [raoul.balletto@wfp.org](mailto:raoul.balletto@wfp.org)  
Sib Ollo : Chef de l'Unité VAM ; [ollo.sib@wfp.org](mailto:ollo.sib@wfp.org)  
Philippe Martou : Chef du Area Office Goma ; [philippe.martou@wfp.org](mailto:philippe.martou@wfp.org)  
Taban Lokonga : Chargé de Programme, Goma, : [taban.lokonga@wfp.org](mailto:taban.lokonga@wfp.org)  
Joël Siku : VAM Goma : [joel.siku@wfp.org](mailto:joel.siku@wfp.org)



## 5. ANNEXE 1 : METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

---

La démarche méthodologique est celle qui est basée sur les directives du cluster sécurité alimentaire en cours en matière de ciblage basée sur la vulnérabilité et non le statut. Cette méthodologie est la même qui a été utilisée dans les enquêtes de vulnérabilité précédentes, y compris celle de février/mars 2014.

Elle consiste à interroger à l'aide d'un questionnaire les ménages IDPs de porte à porte dans les sites de déplacement dans la province du Nord Kivu, sur base des listes actualisées fournies par le HCR et l'OIM.

Le questionnaire utilisé porte sur les thèmes ci-après :

- Les caractéristiques socio- démographiques ;
- Le niveau d'instruction du chef du ménage ;
- La taille du ménage ;
- La possession des biens fonctionnels ;
- La consommation alimentaire (nombre des repas consommés la veille)
- Principales sources de revenus ;
- Les stratégies de survie

Le recours au modèle, c'est-à-dire la droite de régression du score de consommation alimentaire (SCA) produite sur base des enquêtes réalisées précédemment dans la province du Nord-Kivu, a permis de générer les scores de différentes variables significatives et donc de calculer score de consommation alimentaire estimé (SCA proxy), qui est considéré comme le score de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.

Ensuite quatre groupes de vulnérables ont été constitués représentant les quartiles de ce score de vulnérabilité :

1<sup>er</sup> Quartile : très vulnérables

2<sup>e</sup> Quartile : vulnérables

3<sup>e</sup> Quartile : modérément vulnérables

4<sup>e</sup> Quartile : peu vulnérables.

A titre purement indicatif, ces catégories sont triangulées avec d'autres variables pour approfondir l'analyse.

Parallèlement au ciblage, une enquête approfondie sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire a été réalisée sur un échantillon aléatoire de 300 ménages (4 bénéficiaires et 3 non-bénéficiaires). Les résultats de cette enquête permettront de mettre en évidence les facteurs additionnels de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire dans la province du Nord Kivu.



## 6. LIMITES DE L'ENQUETE

---

L'outil utilisé pour le ciblage est le même que celui utilisé en 2014. Les ménages enquêtés se sont habitués aux questions, ce qui pourrait affecter la qualité des réponses fournies. Pour preuve, comparé à 2014, l'on a noté en 2015 une baisse drastique de la proportion de ménages qui possèdent certains biens (téléphone, vélo, radio, etc.). Les ménages ont compris que la possession de ce type de biens contribue à réduire leur score de vulnérabilité; ce qui les disqualifie de fait de l'assistance alimentaire.

En vue d'améliorer la qualité des réponses et de réduire les risques d'inclusion/exclusion, quelques précautions ont été prises dans l'organisation de cette évaluation. En effet, l'ordre des questions a été modifié. En plus, les enquêteurs, ont été formés aux techniques de collecte de données quantitatives sur la sécurité alimentaire et à l'observation participante.